



# Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 027-2025  
Type d'intervention : Motion  
Motion ayant valeur de directive : ☐  
N° d'affaire : 2025.GRPARL.87

Déposée le : 03.03.2025

Motion de groupe : Non  
Intervention de l'organe du GC : Non  
Déposée par : Fiechter (Oberwil im Simmental, UDC) (porte-parole)  
Kullmann (Thun, UDF)  
Ochsenbein (Bévilard, UDC)  
Müller (Orvin, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non  
Urgence accordée : Non

N° d'ACE : du  
Direction : Chancellerie d'État  
Classification : -  
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

## Pour la réhabilitation des combattants de la guerre des Paysans et la création d'un lieu de mémoire à Berne

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. de reconnaître, au moyen d'une réhabilitation historique et symbolique par le canton de Berne, le rôle majeur de l'engagement des protagonistes de la guerre des Paysans de 1653 pour davantage de participation politique et de démocratie ;
2. de créer dans un lieu public symbolique un lieu de commémoration dédié aux combattants de la guerre des Paysans, afin d'honorer leur sacrifice et de transmettre leur histoire aux générations futures ;
3. d'organiser, en collaboration avec des historiennes et des historiens, des organisations agricoles et d'autres groupes d'intérêts un programme commémoratif à l'occasion du 375<sup>e</sup> anniversaire de la guerre des Paysans en 2028, afin de sensibiliser le public à l'importance de ce chapitre de l'histoire suisse ;
4. d'intégrer, là où cela est possible, l'épisode historique de la guerre des Paysans dans le paysage culturel et de la formation à l'aide de matériel didactique, d'expositions et d'activités de formation.

Développement :

Lors de la guerre des Paysans de 1653, la population rurale s'est soulevée contre les autorités urbaines auxquelles elle était assujettie. En effet, les gens des campagnes étaient considérés comme des citoyennes et citoyens de seconde classe et ne jouissaient que de droits très limités.

En amont de la guerre, la population rurale s'était vu imposer sans cesse de nouvelles taxes et de nouvelles lois.

En novembre 1652, pendant les douze jours du marché de la Saint-Martin, les autorités de la ville décident d'une dévaluation du batz bernois. Prévenue de cette dévaluation, la population urbaine se défait des batz lors du marché, et la population rurale rentre chez elle avec beaucoup de monnaie ; ce n'est que le dimanche consécutif au marché que la dévaluation des pièces est annoncée lors du culte. Dorénavant, les pièces seraient acceptées à leur ancienne valeur uniquement pour le paiement de dettes fiscales.

La population rurale, pour qui cette mesure est synonyme de la perte d'une grande partie de sa fortune, riposte par des protestations, une grève de la dîme et le refus de payer les impôts. En mai 1653, elle assiège les villes de Berne et de Lucerne. Prises au dépourvu, les autorités bernoises proposent tout de suite des négociations, et dans le traité de Murifeld, le Conseil de Berne promet aux insurgés de satisfaire aux revendications fiscales de la population rurale.

Toutefois, alors que les rebelles se retirent conformément au traité et sans la moindre effusion de sang, les armées de mercenaires des autorités lancent une campagne de soumission brutale contre leurs sujets. Contrairement à ce qui avait été convenu dans le traité, de nombreux insurgés sont condamnés aux galères ou engagés de force au service étranger. La plupart des meneurs sont exécutés à l'été 1653 à Berne, au Galgenfeld (« champ-gibet »). D'autres exécutions ont lieu à Lucerne et à Bâle.

Le traité de Murifeld de 1653 et son catalogue de revendications destinées à stimuler l'économie constituent des jalons d'une évolution pacifique et démocratique – sans remettre en question les autorités. Ravivé en amont de la votation de 1848 sur la Constitution fédérale, notamment par Martin Disteli, le souvenir de la guerre des paysans de 1653 a joué un rôle majeur pour l'adoption d'une Constitution suisse libérale.

Dans la ville de Berne, rien ne rappelle aujourd'hui cette épisode historique, et il n'y a jamais eu de travail de mémoire. Dans les écoles, l'histoire de la guerre des Paysans est peu transmise.

Les motionnaires constatent

- a) que les insurgés exécutés en 1653, dont Niklaus Leuenberger, Ueli Galli, Hans Konrad Brenner, Lienhart Glanzmann, Daniel Küpfer, Daniel Schlup, Christen Wynistorf, Hans Emmenegger, Christen Schybi, Bendicht Spring et d'autres ont payé de leur vie leur engagement pour davantage de participation et de démocratie en Suisse,
- b) que les historiennes et les historiens s'accordent aujourd'hui pour dire que la guerre des Paysans a joué un rôle important pour éviter à notre pays une dérive vers l'absolutisme et poser les bases des structures actuelles de notre État,
- c) qu'en 2009, le lieu de l'exécution des insurgés, traditionnellement connu sous le nom de « Berner Galgenfeld », a été renommé « Schönberg (Ost) », sans mention ou rappel des sacrifices apportés par les protagonistes de la guerre des Paysans,
- d) que le 375<sup>e</sup> anniversaire de la répression de ce soulèvement en 2028 offre une occasion historique de réhabiliter ces personnalités importantes et d'honorer leur mémoire.

C'est sur la base de ces constats ainsi que pour atteindre l'objectif global d'améliorer les relations entre ville et campagne que la présente motion a été élaborée.

Destinataires

- Grand Conseil